

SOCIETE PARRACHEE VANOISE

TELESIEGE FIXE 4 PLACES DE LA FOURNACHE



Pièce A 1 - MEMOIRE DESCRIPTIF / TELESIEGE A PINCE FIXE

OBJECTIF

Le projet a pour objectif le remplacement du télésiège 2 places à pinces fixes de la Fournache construit en 1979 par la société POMA.

Celui-ci sera remplacé par un télésiège 4 places à pinces fixes neuf. L'axe du nouvel appareil sera différent du tracé actuel. La gare amont va être décalée d'environ 60m à l'amont de la gare d'arrivée actuelle, la gare aval sera quant à elle sur un versant différent (cf. plan de situation Pièce D).

DESCRIPTION GENERALE

Réalisation d'un télésiège fixe 4 places, d'un débit de 2 000 p/h.

1) La station motrice tension amont

La station motrice tension amont accueille l'ensemble des éléments mécaniques assurant la mise en mouvement du câble : le moteur électrique, le réducteur, le moteur de secours et tous les systèmes de transmission vers la poulie motrice. Elle reçoit également les systèmes de freinage, à savoir le frein de service et le frein d'urgence ainsi que la tension hydraulique.

La station est supportée par une structure fixe, métallique et béton, qui assure la reprise des efforts du câble.

Le bâtiment d'exploitation est construit sur deux étages. Au niveau 0 il abrite le poste de conduite, le local de puissance et un réfectoire. Au niveau -1 on retrouve le transformateur électrique, et une zone de stockage pour le matériel d'exploitation.

2) La station retour fixe aval

La station retour supporte une poulie folle et les galets de guidage du câble vers celle-ci. Sa fonction est de renvoyer le câble vers la station motrice.

La station retour est supportée par une structure fixe, métallique et béton, qui assure la reprise des efforts du câble.

SOCIETE PARRACHEE VANOISE

TELESIEGE FIXE 4 PLACES DE LA FOURNACHE

Le local d'exploitation abrite une vigie avec son système de contrôle commande, un réfectoire ainsi qu'un local rangement. On retrouve également à l'arrière du local un transformateur électrique.

Un portillon de cadencement est prévu pour garantir un accès fluide et réguler les skieurs au niveau de la zone de prise en charge par les véhicules. Un tapis d'embarquement permet d'améliorer le confort d'embarquement des usagers en diminuant l'écart de vitesse avec le véhicule.

3) La tension

Le système de tension du câble est composé d'un ensemble vérin et centrale hydraulique qui assure une plage de tension déterminé dans le câble par le déplacement d'un chariot porte poulie. La tension est régulée et encadrée par des seuils d'arrêts qui garantissent la sécurité du système.

Le système de tension est situé dans la station motrice de l'installation.

4) La ligne

Les ouvrages de ligne sont constitués de pylônes monofûts fixés sur des massifs bétons.

Les pylônes supportent les balanciers par l'intermédiaire des potences (ou têtes de pylônes) équipées de passerelles pour un entretien facilité et en sécurité des équipements de ligne.

Les balanciers assurent le passage du câble au niveau des pylônes.

On distingue 3 types de balanciers : support, compression et support/compression. Les balanciers sont constitués de galets au nombre de 4 à 16 et de leurs organes de sécurité (barrettes, rattrape câble...).

5) Le câble

Le câble est constitué de six torons en hélice qui s'appuient sur une âme en matière synthétique. Les torons sont eux-mêmes formés de fils d'aciers tréfilés de différents diamètres pour optimiser la durée de vie du câble.

6) Les véhicules

Le véhicule est constitué de trois parties :

- Le réceptacle qui reçoit les passagers
- La pince qui lie le véhicule au câble
- La suspenste que relie la pince au réceptacle et assure l'articulation fonctionnelle entre ces éléments.

Les véhicules sont régulièrement espacés sur le câble et déplacés périodiquement pour ne pas fatiguer localement ce dernier.

SOCIETE PARRACHEE VANOISE

TELESIEGE FIXE 4 PLACES DE LA FOURNACHE

7) Spécificités de l'installation

Survol des pistes de ski :

Le survol réglementaire est respecté avec 1m de neige au sol sur les pistes de ski indiquées sur le profil en long de l'installation.

Survol hors des pistes de ski :

Le survol réglementaire est respecté avec 1m de neige au sol en dehors des pistes de ski indiquées sur le profil en long de l'installation.

Survol de bâtiment présentant des risques d'incendie :

Pas de bâtiments hormis les locaux d'exploitation dans le gabarit relatif aux risques d'incendies et aucun arbre dans ce gabarit.

Croisement de lignes électriques aériennes :

Sans objet.

Gabarit routier :

Le gabarit routier est respecté sur les pistes 4x4 indiquées sur le profil en long.

Croisement remontées mécaniques :

Sans objet.

Dévers latéraux :

L'appareil est implanté sur un tracé qui présente de forts dévers latéraux.

Les dévers sont reportés sur le relevé du géomètre et pris en compte dans la réalisation du profil en long de l'installation pour le respect des gabarits et des survols réglementaires côtés montée et descente ainsi que pour la conception des ouvrages de génie civil implantés dans ces zones.

TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS ASSOCIES A LA REALISATION DE L'INSTALLATION

La construction de l'installation neuve comprend la réalisation des travaux d'aménagements suivants qui sont localisés au droit des gares de l'installation :

- Démontage du TSF de la Fournache existant.
- Réalisation de terrassements de masse pour aménagement des plateformes des gares de l'installation ainsi que les terrassements pour raccordement aux pistes existantes.
- Construction des locaux d'exploitation.
- Reprise de l'alimentation électrique depuis le poste transfo existant.

SOCIETE PARRACHEE VANOISE

TELESIEGE FIXE 4 PLACES DE LA FOURNACHE

Pièce A 2 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

-	Type d'appareil	:	TSF 4 places
-	Position de la station motrice	:	amont
-	Position de la station de tension	:	amont
-	Nombre de pylônes de ligne	:	15
-	Vitesse maxi	:	2,5 m/sec
-	Longueur horizontale	:	1247.09 m
-	Dénivellation	:	415.50 m
-	Longueur suivant la pente	:	1327.14 m
-	Pente moyenne	:	33.32 %
-	Nombre de véhicules en ligne	:	147
-	Capacité des véhicules	:	4 places
-	Débit montée	:	2 000 pers/h
-	Débit descente	:	0 pers/h
-	Sens de marche	:	Montée à droite
-	Tapis d'embarquement	:	Oui
-	Embarquement	:	Dans l'axe
-	Débarquement	:	Dans l'axe
-	Période d'exploitation	:	Hiver
-	Exploitation nocturne	:	Non
-	Niveau embarquement	:	2 290.5 m
-	Niveau débarquement	:	2706.9 m